

# Découvrez les nouveautés IZIKAP version 4.0

13 octobre 2025





#### Introduction

Dans le cadre de l'amélioration continue de nos services, nous réalisons des mises à jour régulières que nous communiquons par le biais de release notes.

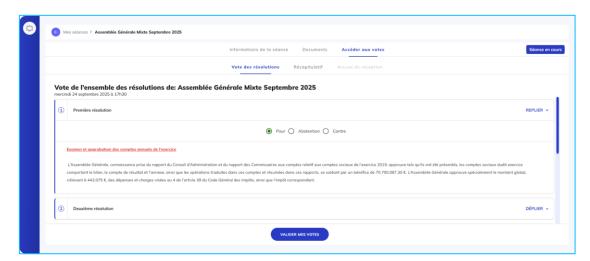
Ainsi, nous avons le plaisir de vous partager la mise à jour 4.0 de Izikap. Les nouveautés sont multiples et concernent :

- L'implémentation du vote en direct pour les participants
- Le suivi des votes en temps réel par l'organisateur
- L'ajout de divers paramètres par types d'assemblées générales
- La possibilité de saisir manuellement les titres des actionnaires pour les utilisateurs qui ne souhaitent pas tenir le registre des mouvements de titres dans Izikap

# Vote des résolutions en direct par les participants de l'assemblée

Après lancement des votes par l'organisateur, les participants accèdent à l'onglet de vote des résolutions depuis leur espace participant.

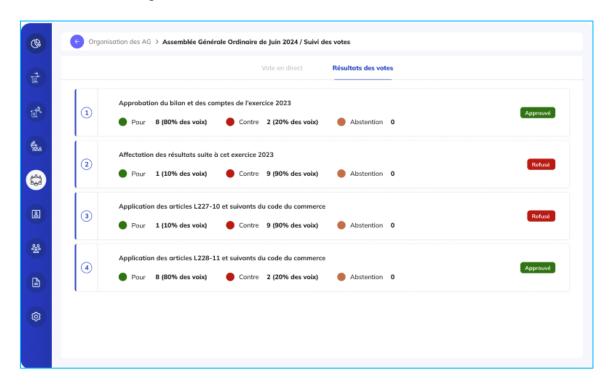
Ils ont la possibilité de consulter chacune des résolutions, de choisir une option de vote, puis de récupérer leur justificatif de vote à l'issue du parcours.





## Suivi des votes en temps réel par l'organisateur

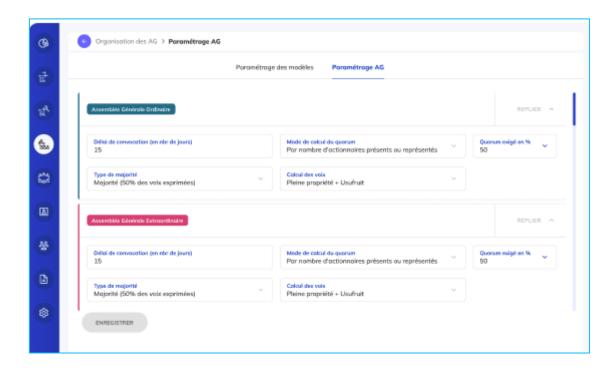
Durant l'assemblée générale, l'organisateur accède à une page de suivi des votes des participants. Il peut ainsi consulter à tout moment l'état des participations, le nombre de votes exprimés et la répartition des résultats, avec une actualisation en temps réel, sans besoin de recharger l'écran.



## De nouveaux paramètres disponibles par type d'AG

Il est désormais possible de paramétrer finement les séances d'assemblées générales selon leur nature (Assemblée Générale Ordinaire, Assemblée Générale Extraordinaire, Assemblée Générale Mixte, etc.). Chaque type d'assemblée dispose de ses propres réglages : délai de convocation, mode de calcul du quorum, seuil de quorum exigé, type de majorité et méthode de calcul des votes. Cette personnalisation permet d'adapter le déroulement de chaque assemblée aux règles légales et statutaires applicables.





#### Saisie manuelle des titres des actionnaires

Afin de pouvoir utiliser les fonctionnalités d'organisation d'AG en ligne de manière indépendante et non liée à la tenue du registre des mouvements de titres, il est possible de désactiver la gestion automatique des titres.

Cela permet notamment de désigner une personne du référentiel comme étant actionnaire de la société, et ainsi saisir manuellement les titres qu'il détient pour que l'information soit remontée lors de la création d'une assemblée en ligne et la sélection des participants.

Pour plus de renseignements contactez-nous via notre portail de support : https://support.xelians.fr/